COLLECTION « ÉCONOMIE ET STATISTIQUES AVANCÉES »

esa esa

COLLECTION « ÉCONOMIE ET STATISTIQUES AVANCÉES »

Cet ouvrage en deux tomes entend fournir aux étudiants, chercheurs et aux techniciens de l'assurance (qu'ils soient actuaires, économistes, économètres, ingénieurs commerciaux, mathématiciens, polytechniciens, statisticiens ou autre) les méthodes permettant de gérer les grands portefeuilles d'assurance IARD. Il aborde ainsi :

- les principes de base de la gestion des risques,
- les méthodes de calcul des primes, les mesures de risque et la détermination de la marge de solvabilité ainsi que du capital économique,
 - la corrélation entre risques assurés et ses conséquences,
 - l'équilibre à long terme des opérations de la compagnie,
- la personnalisation des primes a priori et a posteriori (crédibilité et systèmes bonus-malus),
 - l'évaluation des provisions techniques,
 - la résolution de problèmes par simulation.

Les connaissances requises pour aborder cet ouvrage ont été réduites au strict minimum : il suffit de posséder de bonnes bases de mathématiques et une maîtrise des concepts élémentaires du calcul des probabilités.

* *

Michel DENUIT est Membre de l'Association Royale des Actuaires Belges, docteur en sciences (orientation statistique) de l'Université libre de Bruxelles. Il est actuellement professeur à à l'Institut des Sciences Actuarielles de l'Université catholique de Louvain (UCL), à l'Université de Liège, à l'ISFA de Lyon et à l'Institut l'INSEA à Rabat.

Arthur CHARPENTIER est Membre de la Commission Scientifique de l'Institut des Actuaires, diplômé de l'ENSAE et de l'université Paris Dauphine. Il est actuellement enseignant à l'ENSAE, à l'ENSEA d'Abidjan et à l'Université Paris Dauphine, et est également membre du jury de l'Institut des Actuaires. Michel DENUIT Arthur CHARPENTIER

MATHEMATIQUES

L'ASSURANCE NON-VIE

Michel DENUIT Arthur CHARPENTIER

MATHÉMATIQUES DE L'ASSURANCE NON-VIE

TOME I : PRINCIPES FONDAMENTAUX DE THÉORIE DU RISQUE

TOME I

ISBN 2-7178-4854-1 **45** €





Economica

Préface

L'aversion au risque, la "risquophobie", est aujourd'hui érigée en vertu comme en témoigne les débats autour du principe de précaution. Norme abstraite au contenu mal défini, il a vocation à intégrer le préambule de notre Constitution au risque de produire des effets dont on ne mesure pas encore l'ampleur.

Dans ce contexte d'incertitude, il est particulièrement réconfortant de revenir aux sources, aux fondamentaux, c'est-à-dire aux mathématiques et de rappeler que le risque naît de l'aléa et s'appréhende grâce aux développements les plus avancés du calcul des probabilités.

C'est ce que rappelle justement l'ouvrage de Michel Denuit et Arthur Charpentier "Mathématiques de l'assurance non-vie", dont le lecteur appréciera la présentation rigoureuse, claire et pédagogique des outils modernes d'analyse de risque.

L'assureur que je suis a été particulièrement sensible à l'introduction à la théorie des copules qui permet de modéliser la dépendance entre les différents risques auxquels sont confrontés les gestionnaires au sein de nos entreprises. Car c'est une évidence, lorsque les catastrophes surviennent les sinistres ne sont pas indépendants.

Cet ouvrage constituera, j'en suis sûr, une référence incontournable pour les actuaires. Mais au-delà du secteur restreint de l'assurance, compte tenu de la place de plus en plus importante occupée par l'idée de "risque" dans nos sociétés, l'enseignement du calcul des probabilités dans nos formations supérieures d'ingénieurs, nos écoles de commerce et de gestion - et même en sciences politiques!-, gagnerait à aborder des problèmes concrets de gestion du risque empruntée à l'actuariat. Cet ouvrage, en proposant les outils théoriques adéquats, leur en offre la possibilité.

vi

Les futurs responsables et décideurs seraient ainsi mieux à même d'intégrer dans leur démarche le fait que le risque, bien quantifié et apprécié, constitue aussi, sinon davantage, une opportunité d'innovation, une source de création de richesse, donc de progrès pour nos sociétés.

Claude Bébéar, 31 mars 2003.

Liminaires

RISQUE [risk] -1663, 1578. Italien risco, bas latin risicus ou riscus. —— 1 . Danger éventuel plus ou moins prévisible, danger, hasard, péril. —— 2 . Eventualité d'un évènement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet, ou tout autre dommage. En matière d'assurance le terme désigne souvent l'événement contre la survenance duquel on s'assure. —— 3 . "Le risque est le hasard d'encourir un mal, avec espérance, si nous échappons, d'obtenir un bien" (CONDILLAC, in FOULQUIÉ, Dictionnaire langue philos.)

Ojectifs et contexte

Cet ouvrage traite des mathématiques du risque, au sens où l'entendent Hans Bühlmann dans Mathematical Methods in Risk Theory (paru en 1970) ou Hans Gerber dans An Introduction to Mathematical Risk Theory (paru en 1979). Afin d'éviter toute confusion avec les mathématiques financières, nous l'avons intitulé "Mathématiques de l'assurance non-vie". Ces mathématiques correspondent à ce que les anglo-saxons appellent aussi mathématiques actuarielles (actuarial mathematics).

A partir de nos notes de cours remises en forme, nous avons souhaité proposer aux étudiants en sciences actuarielles (mais aussi, plus généralement, en mathématiques appliquées), un ouvrage présentant les outils mathématiques utilisés en assurance non-vie, sans pour autant avoir la prétention d'être un traité exhaustif des techniques actuarielles, loin s'en faut! L'ouvrage vise plutôt à four-nir une méthode moderne d'analyse et de gestion des risques. Conçu comme support des cours d'assurances dommages (à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique, et à l'Institut des Sciences Actuarielles de Louvain-la-Neuve), il semble tout

viii

indiqué pour servir de base à des enseignements semblables dans d'autres institutions. Ainsi, de larges parties de cet ouvrage ont été utilisées dans le cadre d'enseignements à l'Université Paris 9 Dauphine, à l'Institut de Science Financière et d'Assurance (ISFA) de l'Université de Lyon 1, à l'Institut National d'Economie et de Statistique Appliquée (INSEA) de Rabat, à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie et à l'Université de Bucarest. En outre, l'exposé a été conçu pour permettre une lecture par des étudiants, chercheurs ou enseignants en mathématiques qui désireraient s'initier aux sciences actuarielles. L'ouvrage se veut accessible aux différents types de lecteurs. La plupart des notions techniques sont ainsi brièvement rappelées, si bien qu'un lecteur peut aborder l'ouvrage avec un minimum de connaissances en mathématiques et en théorie des probabilités.

Jules Dubourdieu notait en 1958 dans la préface de sa *Théorie Mathématique des Assurances*, que

"l'enseignement de l'actuariat apparaît ainsi comme figé dans une terminologie, sinon dans des méthodes dépassées, et il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les applications aux problèmes de l'assurance apparaissent à la plupart des probabilistes comme peu instructives, et peu dignes de retenir l'attention du mathématicien".

Pour faire une comparaison, si les mathématiques financières ont su franchir ce cap, il faut noter que les mathématiques de l'assurance n'ont pas tellement évolué depuis cette déclaration. Pour continuer le parallèle, si les marchés financiers se sont mis à manipuler des concepts mathématiques de plus en plus évolués, les mathématiques du risque ont souvent inspiré du scepticisme au sein des compagnies d'assurance. L'assurance non-vie a souvent reposé sur du bon sens, et sur une perception quelque peu subjective du risque. Mais comme le notait Borel au sujet des compagnies d'assurance,

"nous partons ainsi d'une base pratique assez solide pour que nous ayons dans la théorie la confiance qui est nécessaire pour ne pas avoir à tenir compte du scepticisme qui peut toujours être opposé à toute tentative d'explication rationnelle".

De la même façon, nous pensons que la théorie mathématique de l'assurance n'est pas seulement une application séduisante du calcul des probabilités: nous sommes persuadés qu'elle peut contribuer à promouvoir le développement de méthodes plus rationelles dans la gestion des risques. Et les difficultés qui vont nécessairement de pair font que l'actuaire "doit unir à une solide formation théorique l'esprit critique et la prudence qu'exige toute activité qui ne se cantonne pas sur le plan de la spéculation pure et qui entend dominer les faits." C'est pour cela que nous pensons que cet ouvrage est également destiné aux professionnels du risque.

L'ouvrage traite surtout les risques de masse, c'est-à-dire la couverture d'un grand nombre de risques semblables au moyen de contrats dont les conditions sont standardisées. L'exposé se focalise donc sur de grands portefeuilles d'assurance; ceci permettra de faire appel aux résultats asymptotiques du calcul des probabilités, comme la loi des grands nombres et le théorème central-limite.

L'ouvrage se concentre sur les assurances de choses et les assurances de responsabilité. Dans le premier cas, l'assureur s'engage à indemniser l'assuré des dommages subis par ses biens (assurance incendie, vol. dommages matériels aux véhicules, ...). Dans le second cas, l'assureur s'engage à indemniser à la place de l'assuré les tiers victimes de dommages matériels ou corporels dont l'assuré est responsable (assurance de responsabilité civile automobile, familiale, ...).

"But the age of chivalry is gone; that of sophisters, economists, and calculators has succeeded [...]" Edmond Burke, Reflections on the Revolution in France (1791).

Tome 1 - Principes fondamentaux de théorie du risque

Le premier tome entend jeter les bases théoriques nécessaires à la compréhension et à la résolution des problèmes qui se posent en assurance non-vie. Il est consacré aux principes fondamentaux de la théorie mathématique du risque, théorie dans laquelle les sciences actuarielles sont profondément ancrées.

Le premier chapitre introduira les concepts de base de l'assurance non-vie, de manière relativement informelle. Avant d'entamer l'étude des techniques assurantielles proprement dites, il nous a en effet paru essentiel de fournir au lecteur une introduction aux notions qui seront utilisées abondamment dans la suite de l'ouvrage. Cette introduction s'avèrera particulièrement utile aux nonactuaires, qui pourront ainsi mieux appréhender le cadre économique dans lequel se placent les développements des chapitres suivants.

Historiquement, les mathématiques actuarielles sont nées avec les tables de mortalité, et le calcul de rentes actualisées, c'est-àdire une conception déterministe du risque. Toutefois, la plupart des éléments utilisés dans l'approche moderne des mathématiques de l'assurance reposent sur les outils développés dans la branche de théorie des probabilités: la survenance d'un sinistre est un évènement aléatoire, ainsi que, bien souvent, son coût, Comme le notait Dubourdieu,

"il serait vain de chercher à aborder et à traiter ces problèmes [de "théorie du risque"] d'une manière tant soit peu approfondie, sans faire appel aux méthodes modernes de la théorie des probabilités".

Le deuxième chapitre introduit la modélisation probabiliste du risque, qui sera utilisée dans toute la suite de l'ouvrage. La taille de ce chapitre peut paraître impressionnante au premier regard. Toutefois, ceci permettra aux chapitres suivant d'être considéralement allégés, puisque la plupart des résultats de théorie du risque peuvent être vus comme des applications de résultats probabilistes. Le second chapitre introduira les outils probabilistes utilisés en modélisation des risques, de facon abordable pour un public d'économistes, et intéressant, on l'espère, pour les mathématiciens. Les modèles classiques pour le nombre et le coût (individuel) des sinistres v seront présentés.

Le troisième chapitre sera entièrement consacré au concept de la prime pure : il s'agira de légitimer, sous certaines conditions, l'usage de l'espérance mathématique pour calculer le prix du risque. Le principe de mutualisation des risques repose, d'un point de vue mathématique, sur l'utilisation de la loi des grands nombres. On suppose alors généralement que les risques sont assez nombreux et assez homogènes pour être "justifiables de la loi mathématiques des probabilités" selon l'Encyclopedia Universalis.

"Cela explique que certains risques catastrophiques soient actuellement inassurables. Mais le champ des risques assurables s'élargit sans cesse grâce aux études des théoriciens..."

Cette approche à l'aide de la prime pure permet d'obtenir un équilibre économique en moyenne. Ce qui signifie que pour des risques analogues et indépendants, et pour un portefeuille suffisamment grand, la loi des grands nombres peut s'appliquer. Le quatrième chapitre montrera comment, et pourquoi l'actuaire ne se contente pas de la prime pure mais lui ajoute un chargement de sécurité. Cette composante peut être particulièrement importante, en particulier si le risque est susceptible de subir, d'une année à l'autre des fluctuations importantes, ou si le risque est insuffisamment comu.

Dans les années 80, sur les marchés financiers, l'hypothèse de risques gaussiens s'est avérée insuffisante pour mesurer correctement les risques: comment comparer du risque de faillite à du risque de variation de taux de change, en utilisant comme seul indicateur la volatilité (l'écart-type)? La mesure de risque retenue a été la Value-at-Risk (ou VaR), correspondant à un quantile de la distribution de perte. Il s'agit alors, à probabilité donnée, du pire cas probable. Nous verrons dans le cinquième chapitre ce qu'est une mesure de risque, et quelles propriétés souhaitables elle doit vérifier. Nous évoquerons plus particulièrement deux mesures de risque utilisées en assurance non-vie: la Value-at-Risk, ainsi que la Tail VaR (espérance au-delà de la VaR). Nous présenterons également une classe relativement vaste de mesures de risque, définies à l'aide d'opérateurs de distorsion. Enfin, nous nous servirons de ces mesures de risque pour comparer les risques en présence.

Dans les contrats d'assurance-vie, historiquement centre de prédilection des actuaires, le risque était individuel. En assurance non-vie, sous l'impulsion de l'école scandinave (Filip Lundberg dès 1909 puis Harald Cramér en 1926), les actuaires se sont intéressés à l'approche du risque du point de vue de la compagnie d'assurance : le modèle collectif était né. Le sixième chapitre sera ainsi consacré au modèle collectif. Comme le notait Hans Gerber dans l'introduction de An Introduction to Mathematical Risk Theory, l'obtention de la loi de probabilité de la charge totale des sinistres a toujours été l'objet d'un chapitre central dans les ouvrages de théorie du risque. Nous

étudierons en particulier dans cette partie les méthodes numériques permettant d'obtenir la loi de la somme cumulée de sinistre (notamment à l'aide du célèbre algorithme de Panjer).

Le septième chapitre sera centré sur l'équilibre à long terme des résultats de la compagnie, correspondant à la notion mathématique de probabilité de ruine. Le lien entre processus stochastiques et théorie du risque a été établi au début du vingtième siècle par Filip Lundberg et Harald Cramér. Ce problème de la ruine d'une compagnie d'assurance a toutefois été relancé en 1963, suite à l'intervention de Bruno de Finetti au colloque ASTIN à Trieste, sur "La théorie des plus grandes valeurs et son application aux problèmes de l'assurance". Nous mettrons l'accent dans cette partie sur les équations exactes (équations intégro-différentielles ou relations à l'aide de transformées de Laplace, par exemple), en présentant quelques cas particuliers permettant d'obtenir des formules explicites pour la probabilité de ruine (en particulier dans le cas poissonien, lorsque les coûts individuels suivent une loi exponentielle négative), mais aussi des approximations ou des majorations de la probabilité de ruine. En retenant l'approche de Seal, nous étudierons de facon générale la probabilité de ruine à horizon donné (parfois infini), en fonction du montant de réserves initiales.

Le huitième et dernier chapitre du premier tome abordera le cas des risques multiples. En effet, en gestion des risques, une des notions fondamentales est celle d'agrégation des risques: un portefeuille de compagnie d'assurance non-vie comporte ainsi des contrats automobile, habitation, incendie, etc. Par facilité, on suppose généralement tous ces risques indépendants, y compris quand une compagnie commence à proposer des contrats (dits multi-branches) couvrant l'ensemble des risques pour un même client. Comme le rappelait d'ailleurs Hans Bühlmann 1 en 1963.

"the independence hypothesis is so common to be made that many authors forget to mention it".

Mais les tempêtes de 1999 par exemple ont montré clairement que lorsque des catastrophes surviennent, plusieurs garanties sont touchées en même temps: les risques ne sont pas indépendants. Une fois cette constatation faite, il convient de proposer des modèles permettant de prendre en compte cette non-indépendance

^{1.} On notera d'ailleurs l'apport de Hans Bühlmann sur ce sujet (en particulier sur l'étude des variables échangeables) dans Austauschbare stochastische Variabeln und ihre Grenzwertsatze (1960).

Tome 2 - Tarification et provisionnement

Le second tome initiera le lecteur à différentes techniques abondamment utilisées en matière de tarification et de provisionnement en assurance non-vie.

Le neuvième chapitre sera consacré à la tarification *a priori* des contrats d'assurance. Nous verrons pourquoi l'actuaire désire segmenter le portefeuille et comment il peut s'y prendre. Nous concentrerons notre propos sur les modèles de régression de type GLM et nous verrons que cette approche permet en général une analyse fine de la sinistralité observée pour un portefeuille.

Les deux chapitres suivants seront axés sur la tarification a posteriori des contrats. En assurance automobile par exemple, un certain nombre de variables exogènes permettent d'obtenir une tarification a priori, en tenant compte du sexe, de l'age, du type d'utilisation du véhicule. L'approche proposée dans ce dixième chapitre permet d'affiner l'évaluation a priori du risque en tenant compte du passé sinistre de l'assuré. Ce chapitre proposera l'approche par la théorie de la crédibilité. Notons que la notion même de crédibilité est étroitement liée à la perception que l'on peut avoir du risque (comme le note Savage (1954), la "personalistic view of probability"): les individus accordent une crédibilité différente à la réalisation de tel ou tel état de la nature. Savage parle de degré de conviction. Cette notion est étroitement liée à celle introduite par Thomas Bayes en 1763. Mais si ce concept a trouvé son nom au milieu du vingtième siècle, dès 1910, les employés de General Motors qui étaient assurés contre les accidents du travail, bénéficiaient d'une prime calculée sur ce principe, formalisé en 1914 par Mowbray et repris en 1918 par Withney:

"the problem of experience rating arises out the necessity [...] of striking a balance between class-experience on the one hand and risk-experience on the other".

Notons qu'avant de s'imposer avec la contribution de Hans Bühlmann en 1967, cette approche utilisant la règle de Bayes fut fortement critiquée 2 .

Le onzième chapitre, dans la continuité du précédent, présentera les modèles permettant d'allouer des surprimes (d'infliger un malus) si l'assuré a des sinistres, et des récompenses pour les assurés n'ayant pas eu de sinistre (via l'octroi d'un bonus) à l'aide de systèmes bonus-malus. La théorie du bonus (ou "une méthode pour calculer une ristourne adéquate pour années sans sinistres" pour reprendre le titre d'un article de Bichsel) a été introduite par Maurice Fréchet dès 1938 dans son ouvrage intitulé "Recherches théoriques modernes sur le calcul des probabilités". En particulier, il a émis l'idée d'utiliser les chaînes de Markov (idée que nous développerons en détails dans ce chapitre). Ces modèles existent dans la plupart des pays développés, sous le nom de no-claim bonus, ou système bonus-malus (en Suède dès 1952, en Belgique en 1971, en France en 1976 - obligatoire depuis 1991, au Québec en 1978, etc.).

Le douzième chapitre abordera l'étude micro-économique de l'assurance. La théorie micro-économique de l'assurance est née au milieu des années soixante de la rencontre entre un actuaire, Karl Borch, et un économiste (futur Prix Nobel), Kenneth Arrow. Karl Borch voulait fournir un fondement théorique satisfaisant aux pratiques des assureurs. Kenneth Arrow cherchait un champ d'application à l'économie de l'incertain, théorie économique qu'il avait contribué à faire naître. Depuis Arrow et Borch, le rapprochement entre l'actuariat et la théorie micro-économique n'a cessé d'être fructueux, tant et si bien que la théorie de l'utilité est devenue aujourd'hui un des piliers méthodologiques des sciences actuarielles.

La théorie de la décision en environnement incertain permet de prendre en compte, de façon relativement simple, la variété des comportement des agents économiques face au risque. On peut ainsi donner un sens précis aux concepts de prime de risque, d'aversion pour le risque et modéliser le choix des investisseurs. La théorie de l'utilité

^{2.} On retiendra la critique de Fischer, en 1919, reprise par Bailey en 1950, qui reprochait à Withney (et à Bayes) de supposer que toutes les valeurs possibles étaient équiprobables ("assumption of equal distribution of ignorance").

vise essentiellement à rationaliser les choix des agents économiques confrontés à des situations risquées.

Le treizième chapitre présente les méthodes stochastiques de provisionnement, et plus particulièrement des provisions pour sinistres à payer. Cette notion de claims reserving, dans la terminologie anglo-saxonne, est d'ailleurs fondamentale en actuariat non-vie. Cette prise en compte de la dimension temporelle dans la gestion des sinistres est difficile et technique: pour une période de couverture donnée, les sinistres (éventuels) peuvent être déclarés relativement tardivement, avec en plus parfois des temps d'expertise ou de tractation, avant d'arriver à un coût final, plus ou moins éloigné des estimations initiales. Compte tenu de cette dynamique temporelle observée dans le passé, le but est alors d'estimer au mieux la charge totale de sinistres pour une année de survenance donnée, afin d'allouer le montant de réserves adéquat. La méthode la plus simple est celle dite de chain-ladder, qui sera présentée dans un premier temps, ainsi que des variantes déterministes. En retenant le précepte de William Feller, "the naive appproach may be the most sophisticated one", nous allons voir dans ce chapitre comment cette méthode (correspondant finalement à une règle de trois), couramment utilisée par les compagnies d'assurance peut être légitimée par une approche stochastique. Nous verrons d'ailleurs comment améliorer ce modèle souvent trop simpliste, en présentant plusieurs modèles, datant des vingt dernières années. Nous montrerons enfin comment unifier toutes ces approches à l'aide des modèles linéaires généralisés (GLM). Plusieurs autres approches seront également évoquées (utilisation du bootstrap, des filtres de type Kalman...).

Le quatorzième chapitre présentera quelques outils théoriques permettant de modéliser et de quantifier les risques extrêmes. La tarification a priori ne traite en effet que les sinistres "standards" et ce chapitre montrera comment gérer les sinistres graves. Nous évoquerons ainsi les principaux résultats de la théorie des valeurs extrêmes, comme la loi du sinistre maximum (théorème dit de Fisher-Tippett), ou l'étude proprement dite de la queue (distribution au-delà d'un seuil). Nous évoquerons également deux problèmes plus complexes: le cas où les observations ne sont plus indépendantes, et la notion d'extrême dans un cadre multivarié (la notion d'extrême étant liée à une notion d'ordre, le problème se complexifie pour des risques multiples puisqu'il n'y a plus une unique façon d'ordonner les sinistres). Cette étude des extrêmes est xvi

étroitement liée à la notion de réassurance, que nous n'aborderons pas dans le détail dans cet ouvrage.

Le quinzième chapitre présente un certain nombre de méthodes numériques, avec des applications en assurance non-vie (même si les méthodes peuvent largement être utilisées pour traiter d'autres problématiques). Les premières sections de ce chapitre seront orientées vers les méthodes numériques (et non pas stochastiques. contrairement aux sections suivantes), et plus particulièrement vers la transformée de Fourier rapide (Fast Fourier Transform), ou plus généralement les méthodes d'ondelettes (ou wavelets). Ces méthodes permettent par exemple d'approcher les lois de Poisson composées. Toutes les sections suivantes sont basées sur des méthodes stochastiques de simulation. Il existe tant de méthodes (également appelées méthodes de Monte Carlo) qu'écrire un unique chapitre sur le sujet est forcément réducteur. L'objectif est donc de présenter. de façon introductive, et claire, les notions les plus utilisées, sans nécessairement présenter les méthodes les plus modernes. La notion centrale est celle de la vitesse de convergence: il s'agit d'obtenir. avec un minimum de calculs, ou un minimum de temps, le résultat le plus proche possible de la réalité. C'est pour cela que nous insisterons dans ce chapitre sur les méthodes de réduction de variance de l'estimateur, tout en présentant également les méthodes dites de quasi Monte Carlo (liant les méthodes déterministes et les méthodes stochastiques de simulation). Nous évoquerons aussi brièvement la notion de Monte Carlo par chaînes de Markov (ou MCMC), de simulation de vecteurs aléatoires, ou de processus stochastiques. Différentes applications en sciences actuarielles viendront illustrer les méthodes présentées.

Enfin, le seizième et dernier chapitre traitera des limites de l'assurabilité, et donc du cadre d'application des méthodes décrites dans les Tomes 1 et 2.

Remerciements

Avant de conclure cette préface, nos plus sincères remerciements vont à nos collègues, qui ont accepté de porter un regard critique et constructif sur ce texte, à différents stades de son évolution. Nous voudrions ainsi remercier Anne-Cécile Goderniaux, Hélène Guérin, Alkis Tsimaratos et Jean-François Walhin. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers le professeur Chrisxvii

tian Gouriéroux pour ses nombreux commentaires et suggestions, qui ont permis de corriger et d'améliorer sensiblement le texte, mais aussi pour avoir accepté de nous publier dans cette prestigieuse collection.

Les nombreux étudiants à qui les auteurs ont eu le grand plaisir d'inculquer les sciences actuarielles, ont largement contribué à améliorer la présentation de l'exposé. Nous tenons ici à nous excuser de nous être servis d'eux comme autant de cobayes involontaires. Notre gratitude leur est acquise.

Merci également aux demandes insistantes d'un certain nombre de professionnels de l'assurance souhaitant que leur soient exposées de façon claire des méthodes récentes afin de traiter des risques de plus en plus complexes. Sans eux, cet ouvrage n'aurait probablement jamais vu le jour. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, last but not least, nous tenons à remercier nos employeurs respectifs, pour le cadre de travail agréable et les moyens qu'ils mettent à notre disposition, afin de développer un travail scientifique de qualité.

Conclusion

"... and this is only the beginning!" (Actuarial Review, août 1997)

Comme l'indique le sous-titre de ce premier tome, cet ouvrage pose les bases des outils mathématiques et probabilistes utilisés en assurance non-vie. Le second tome sera consacré à deux notions centrales du travail de l'actuaire en assurance non-vie: la tarification et le provisionnement.

Le second tome débutera avec une présentation des méthodes de tarification a priori basées sur les modèles linéaires généralisés (les GLM). Dans la lignée de ce qui a été introduit dans ce premier tome, nous verrons comment effectuer une tarification a priori en prenant en compte des variables explicatives pour segmenter le tarif, et ainsi offrir un prime plus "juste". Comme nous l'avons noté dans ce premier tome, la grande difficulté en assurance est d'établir un tarif pour un portefeuille hétérogène, en évitant, pour des raisons d'antisélection, d'offrir une prime homogène. Afin de tenir compte des particularités des assurés (et du bien assuré), il s'agit de modéliser la charge financière des sinistres pour un assuré (en séparant éventuellement entre fréquence et coût moyen) en utilisant les caractéristiques des individus. A la fin du 19^e siècle, Galton et Gauss ont introduit le modèle linéaire afin de modéliser une variable Y en fonction de variables $X_1,...,X_p$, dites explicatives, avec souvent une hypothèse d'erreur gaussienne. Si ces modèles économétriques peuvent s'appliquer pour des variables conditionnellement gaussiennes, ils s'avèrent d'usage très limité pour modéliser un nombre de sinistres (à valeurs dans N) ou un coût de sinistre (qui ne peut être négatif). Nous présenterons alors les principaux résultats sur les modèles linéaires généralisés (GLM), introduits (sous leur forme unifiée) par Nelder et Wedderburn en 1972, ainsi que les modèles additifs généralisés (GAM).

Nous verrons ensuite comment prendre en compte le passé sinistre d'un client soit à l'aide des modèles dits de bonus-malus, soit à l'aide de la théorie de la crédibilité, en reprenant les modèles bayésiens, ainsi que l'approche initiée par Hans Bühlmann.

Le chapitre suivant abordera l'étude micro-économique de l'assurance. Celle-ci, née au mileu des années soixante de la rencontre entre un actuaire, Karl Borch, et un économiste (futur Prix Nobel), Kenneth Arrow, fournit un fondement théorique satisfaisant aux pratiques des assureurs. La théorie de la décision en environnement incertain permet de prendre en compte, de façon relativement simple, la variété des comportement des agents économiques face au risque. Nous examinerons différents paradigmes de décision en univers incertain, et nous étudierons leurs conséquences en matière d'assurance.

Si cette modélisation de l'actif (de la prime) est le quotidien de l'actuaire, il convient de noter que les modèles présentés jusqu'à présent pour modéliser la charge sinistres sont souvent éloignés de la réalité. En effet, nous supposons toujours connaître le montant X_i du îème sinistre. Or ce montant est rarement connu le jour même de la survenance: il convient de prendre en compte cette importante source d'aléa liée à la dynamique de la gestion des sinistres. Lors de la clôture des comptes, les montants des sinistres survenus doivent être estimés, et provisionné (loss reserving process). Nous verrons comment l'actuaire évalue le montant de ces provisions.

Afin d'étudier plus en détail la charge totale des sinistres pour un assureur, nous nous attacherons à voir comment modéliser le mieux possible les catastrophes, ces quelques rares sinistres qui peuvent représenter plus de la moitié de la charge totale. Comme le dit l'adage populaire, "ce qui est rare est cher". Nous verrons combien cette maxime prend son sens en actuariat. Nous présenterons les résultats principaux de la théorie des extrêmes proposant des fondements théoriques permettant d'obtenir de relativement bons résultats. Comme le notait Paul Embrechts, cette théorie "devrait à l'avenir occuper la même place dans le quotidien des gestionnaires de risques que les évènements extrêmes qu'elle tente d'analyser".

Le chapitre suivant proposera des outils pratiques permettant de mener à bien les calculs. Les modèles en assurance non-vie devenant de plus en plus complexes, il est rare d'avoir des relations analytiques, permettant d'obtenir des mesures de risques, une distribution de charge totale, ou une probabilité de ruine. Nous verrons ainsi plusieurs méthodes numériques permettant soit d'avoir des approximations, soit d'avoir des estimations, en particulier en utilisant les méthodes de simulation.

Enfin, le dernier chapitre examinera les limites de l'assurabilité. Il y sera précisé le type de situation où les techniques présentées dans cet ouvrage ne trouvent pas à s'appliquer.

A l'issue de ces deux tomes, le lecteur aura acquis les techniques modernes de l'assurance non-vie.

Table des matières

1	Le risque et sa couverture contractuelle		
	1.1	Le ris	que
		1.1.1	Vous avez dit risque?
		1.1.2	La raison de l'assurance: la risquophobie
		1.1.3	Méthodes de gestion du risque
		1.1.4	Véhicules de gestion des risques
		1.1.5	Risques pris en charge par les assureurs
		1.1.6	Gestion des risques par l'assureur
		1.1.7	Risques assurantiels et risques financiers 1
	1.2	Alea i	facta est
		1.2.1	Insolvabilité de l'assureur
		1.2.2	Cadences de réglement
		1.2.3	Nécessité du provisionnement
		1.2.4	Inversion du cycle de production
		1.2.5	Le passif: reflet de l'activité de l'assureur 1
		1.2.6	Primes émises, primes acquises 2
		1.2.7	Les assureurs, investisseurs institutionnels $\ 2$
		1.2.8	Gestion actif-passif
1.3 Le contrat d'assurance		ntrat d'assurance	
		1.3.1	Les origines: le contrat d'assurance maritime 2
		1.3.2	La naissance de l'assurance terrestre: le grand
			incendie de Londres
		1.3.3	De la solidarité informelle à l'assurance 2
		1.3.4	Contrat et police
		1.3.5	Assuré, preneur d'assurance et bénéficiaire 2
		1.3.6	Et la technique dans tout ça? 2
		1.3.7	Prestations des parties
	1.4	Notes	bibliographiques

Calcul des probabilités et absence d'opportu-2.2.4 Evénements indépendants 2.2.5 Règle de multiplication (de Bayes) 42 Evénements conditionnellement indépendants 2.2.7 Théorème des probabilités totales 2.2.8 2.3.2 Support d'une variable aléatoire 49 2.3.5 Quantiles et inverses généralisés 51 2.4.1 Variable géométrique 57 2.4.52.4.6 Variable de Poisson 59 2.5 Variables aléatoires continues 2.5.1

Variable uniforme continue 62

Fonction de répartition 74
Indépendance 77
Vecteur normal 78
Vecteurs elliptiques 81

2 Modélisation actuarielle des risques

Table des matières

456

2.5.3

2.5.4

2.5.6

2.5.7

2.5.8

2.6.1

Vecteur

	Tab	le des	matières	457
		2.6.6	Vecteur multinomial	84
	2.7		onditionnelles	85
		2.7.1	Le cas des variables de comptage	85
		2.7.2	Le cas des variables continues	86
		2.7.3	Le cas mixte: une variable de comptage et une	
			autre continue	87
		2.7.4	Indépendance conditionnelle	88
	2.8	Lois co	omposées	89
		2.8.1	Définition	89
		2.8.2	Produit de convolution	90
		2.8.3	Fonction de répartition associée à une loi com-	
			posée	93
	2.9	Transf	formations des risques et clauses convention-	
		nelles	relatives aux dommages	94
		2.9.1	Concept	94
		2.9.2	Le découvert obligatoire	94
		2.9.3	La franchise	96
		2.9.4	Plafond d'indemnisation	96
		2.9.5	Conséquence technique: la censure	97
		2.9.6	Loi de Poisson et clauses relatives aux dom-	
			mages	97
		2.9.7	Effets pervers des clauses conventionnelles re-	
			latives au dommage	99
		Exerci	ces	100
	2.11	Notes	bibliographiques	102
_	_			
3	•	orime j		105
	3.1		uction	105
	3.2	-	me pure et l'espérance mathématique	107
		3.2.1	Espérance mathématique	107
		3.2.2	Probabilités et espérances d'indicatrices	114
		3.2.3	Détermination de la prime pure	115
	9.9	3.2.4	Ecart quadratique moyen, un must?	115
	3.3	varian 3.3.1	D/f-:::	116 116
			Définition	
		3.3.2 3.3.3	Interprétation actuarielle	117 117
		3.3.4	• • •	117
		3.3.5	Propriétés	120
		3.3.6	Variance des lois composées	$\frac{120}{120}$
		3.3.7	Coefficient de variation et mutualisation des	120
		5.5.1		122
			risques	144

3.4	Assur	ance et Bienaymé-Tchebycheff 122
	3.4.1	Inégalité de Markov
	3.4.2	Inégalité de Bienaymé-Tchebycheff 123
	3.4.3	Interprétation actuarielle de l'inégalité de Bie-
		naymé-Tchebycheff
	3.4.4	Caractère conservatif de l'inégalité de Bienaymé-
		Tchebycheff
3.5	Assur	ance et loi des grands nombres
	3.5.1	Convergence en probabilité 124
	3.5.2	Convergence de la charge moyenne de sinistre
		par police vers la prime pure 125
	3.5.3	Le cas de la réparation forfaitaire 128
	3.5.4	Le cas de la réparation indemnitaire 129
3.6	Fonct	ions caractéristiques
	3.6.1	Fonction génératrice des probabilités 129
	3.6.2	Transformée de Laplace
	3.6.3	Fonction génératrice des moments 136
	3.6.4	Taux de hasard
	3.6.5	Primes stop-loss
3.7	Hétére	ogénéité et mélanges
	3.7.1	Contexte
	3.7.2	Un exemple simple
	3.7.3	Mélanges de Poisson
	3.7.4	Théorème de Shaked
	3.7.5	Lois de Poisson mélange composées 155
	3.7.6	Mélanges d'exponentielles 159
3.8	La pr	ime pure en univers segmenté
	3.8.1	Les techniques de segmentation 162
	3.8.2	L'espérance conditionnelle 165
	3.8.3	Personnalisation des primes 170
	3.8.4	Segmentation, mutualisation et solidarité 173
	3.8.5	Formalisation du concept de segmentation 175
	3.8.6	Inconvénients résultant d'une segmentation poussée 17
	3.8.7	Segmentation et asymétrie de l'information . 180
3.9	Exerc	

4.2.1 Théorème central-limite 188

4 De la prime pure à la prime nette

Table des matières

458

Table des matières 459

	4.2.2	Qualité de l'approximation basée sur le théorèm	
		central-limite	189
	4.2.3	Théorème central-limite et loi des grands nombr	es 190
	4.2.4	Théorème central-limite pour la loi de Poisson	
		composée	190
	4.2.5	Approximation de la fonction de queue dans	
		le cas de la réparation forfaitaire	191
	4.2.6	Approximation de la fonction de queue dans	
		le cas de la réparation indemnitaire	191
	4.2.7	Prime pure vue comme prix minimum du risqu	
	4.2.8	Sensibilité des résultats à une éventuelle dépend	ance 192
	4.2.9	Les lois stables	193
4.3	Proba	bilité de ruine sur une période	195
	4.3.1	Définition	196
	4.3.2	Approximation basée sur le théorème central-	
		limite	196
	4.3.3	Le cas de la réparation forfaitaire	196
	4.3.4	Le cas de la réparation indemnitaire	198
4.4	Charg	ement de sécurité	201
	4.4.1	Notion	201
	4.4.2	Détermination du chargement de sécurité sur	
		base du théorème central-limite	201
	4.4.3	De l'absolue nécessité du chargement de sécurit	
	4.4.4	Principe de calcul des primes	204
4.5	Coeffic	cient de sécurité	207
	4.5.1	Résultat technique de la compagnie	207
	4.5.2	Conséquences de l'inégalité de Bienaymé-Tcheb	ycheff20
	4.5.3	Détermination du coefficient de sécurité	209
	4.5.4	Détermination du chargement de sécurité sur	
		base de l'inégalité de Bienaymé-Tchebycheff .	209
4.6	L'appi	roximation Normal-Power (NP)	210
	4.6.1	Le coefficient d'asymétrie	210
	4.6.2	Développement d'Edgeworth	211
	4.6.3	Approximation d'Esscher	214
	4.6.4	Approximation NP	219
	4.6.5	En guise de conclusion à propos des approxi-	
		mations d'Esscher et NP	224
4.7	La pri	me commerciale	225
4.8	Exerci		226
1.0		hibliographiques	229

460 Table des matières

5	Me	sure et	t comparaison des risques 23
	5.1	Introd	luction
		5.1.1	Mesurer le risque: une tâche essentielle de l'actuaire
		5.1.2	Comparer les risques: une autre spécialité de l'actuaire
		5.1.3	Mesurer puis comparer les risques, deux tâches
			voisines
	5.2		res de risque
		5.2.1	Définition
		5.2.2	Cohérence
		5.2.3	Value-at-Risk
		5.2.4	Tail-VaR et mesures apparentées 2
		5.2.5	Mesure de risque d'Esscher 2
		5.2.6	Mesures de risque de Wang 2
	5.3	Comp	paraison uniforme des VaR 2
		5.3.1	Définition
		5.3.2	Conditions équivalentes 2
		5.3.3	Propriétés
		5.3.4	Taux de hasard et mesure de risque PH \dots 2
		5.3.5	Rapport de vraisemblance et principe d'Esscher2
	5.4	Comp	paraison uniforme des TVaR 2
		5.4.1	Definition
		5.4.2	Conditions équivalentes 2
		5.4.3	Condition suffisante
		5.4.4	Propriétés
	5.5	Forme	e optimale de transfert de risque 2
		5.5.1	Le problème
		5.5.2	Fonctions indemnitaires admissibles 2
		5.5.3	Ordonnancement des contrats 2
		5.5.4	Optimalité du contrat stop-loss 2
	5.6	Inform	nation incomplète
		5.6.1	Contexte
		5.6.2	Moyenne et support connus
		5.6.3	Application au calcul d'une prime stop-loss
		5.0.0	sur données groupées
	5.7	Exerc	9 1
	5.8		hibliographiques 2

Table des matières 461

3 Calcul de la marge de solvabilité et de primes sto- loss dans le modèle collectif				
				275
	6.1		luction	275
		6.1.1	Les différents niveaux de travail	275
		6.1.2	Le modèle individuel	275
		6.1.3	La charge totale des sinistres dans le modèle	07/
		0.1.4	individuel	276
		6.1.4	Difficulté des calculs dans le modèle individuel	
	0.0	6.1.5	Le modèle collectif	278
	6.2		eximation du modèle individuel	279
		6.2.1	Formalisation du modèle individuel	279
		6.2.2	Représentation de la charge totale des sinistres	201
			dans le modèle individuel	280
		6.2.3	Justification de l'approximation du modèle in-	
			dividuel par le modèle collectif	282
		6.2.4	Passage du modèle individuel au modèle collect	
		6.2.5	Choix des paramètres du modèle collectif	284
		6.2.6	Bornes sur l'erreur d'approximation: fonction	
			de répartition	285
		6.2.7	Etude numérique de la qualité de l'approxi-	
			mation collective des fonctions de répartition	290
		6.2.8	Bornes sur l'erreur d'approximation: primes	
			stop-loss	293
	6.3		tisation des coûts des sinistres	295
		6.3.1	Nécessité de la discrétisation	295
		6.3.2	Discrétisation en accord avec la VaR	296
		6.3.3	Discrétisation en accord avec la TVaR	298
	6.4	Algori	thme de Panjer	302
		6.4.1	De la difficulté d'une approche directe	302
		6.4.2	Famille de Panjer	304
		6.4.3	Algorithme de Panjer pour coûts de sinistres	
			positifs	305
		6.4.4	Algorithme de Panjer pour coûts de sinistre	
			non-négatifs	308
		6.4.5	Evaluation des probabilités de ruine sur une	
			période	309
		6.4.6	Evaluation de la VaR et de la marge de solva-	
			bilité	310
	6.5	Evalua	ation des primes stop-loss	310
		6.5.1	Schéma itératif de calcul des primes stop-loss	310
		6.5.2	Erreur due à la discrétisation	311
	66	Errono	iona	91.

462 Table des matières

	6.7	Notes	bibliographiques	315
7 Equilibre à long terme des résultats de la compagni				
	7.1		uction	317
	7.2	Modèl	e discret de de Finetti	318
		7.2.1	Description du modèle	318
		7.2.2	Probabilité de ruine	319
		7.2.3	Théorème de de Finetti	319
		7.2.4	Application à la détermination du taux de	
			chargement de sécurité	320
	7.3	Modèl	e continu de Poisson composé	322
		7.3.1	Processus de Poisson homogène	322
		7.3.2	Evolution du résultat de la compagnie	328
		7.3.3	La probabilité de ruine sur horizon infini	329
		7.3.4	Lien avec le modèle discret de de Finetti	330
		7.3.5	Nécessité d'un chargement de sécurité pour	
			éviter une ruine certaine	331
		7.3.6	Détermination de la probabilité de ruine sur	
			horizon infini: Formule de Pollaczeck-Khinchine	<u>-</u>
			Beekman	332
		7.3.7	Expression explicite de la probabilité de ruine	
			sur horizon infini pour la loi exponentielle négat	ive33
		7.3.8	Comparaison de probabilités de ruine	337
		7.3.9	Inégalité de Cramér-Lundberg pour la proba-	
			bilité de ruine à long terme $\dots \dots$.	339
		7.3.10	Probabilité de ruine et martingales	342
	7.4	Exerci	ces	344
	7.5	Notes	bibliographiques	346
8	Ges	tion d	es risques multiples	347
	8.1	Introd	uction	347
	8.2	Como	notonie et antimonotonie	348
		8.2.1	Classes de Fréchet	348
		8.2.2	Bornes de Fréchet	348
		8.2.3	Dépendance parfaite: comonotonie et antimo-	
	0.0	3.6	notonie	351
	8.3		es de dépendance	355
		8.3.1	Concept	355
		8.3.2	La corrélation linéaire ou corrélation de Pearso	
		8.3.3	Coefficient de corrélation des rangs de Kendal	
		8.3.4	Coefficient de corrélation des rangs de Spearma	n369

8.3.5	Liens entre le tau de Kendall et le rho de	
	Spearman	371
Comp		375
8.4.1	Ordre de dépendance	375
8.4.2	Comparaison supermodulaire	376
8.4.3	Stabilité fonctionnelle des comparaisons su-	
	permodulaires	377
8.4.4	Comparaison supermodulaire et espace de Fréch	et378
8.4.5	Comparaison supermodulaire et fonctions de	
	répartition/de queue jointes	378
8.4.6	Structures extrêmes de dépendance au sens	
	1	379
8.4.7	Comparaison supermodulaire et coefficients de	
	corrélation	379
8.4.8	Ordre $\leq_{\text{TVaR},=}$ et comparaison supermodulaire	381
Notion	ns de dépendance positive	382
8.5.1	Concept	382
8.5.2	Dépendance positive par quadrant	382
8.5.3	Association	387
8.5.4	Croissance conditionnelle	391
Introd	luction à la théorie des copules	392
8.6.1	Principe	392
8.6.2	Définition	395
8.6.3	Théorème de Sklar	395
8.6.4	Propriétés des copules	402
8.6.5	Mesures de dépendance et copules	411
Copul	les archimédiennes	416
8.7.1	Définition	416
8.7.2	Modèles de "frailty" et copules archimédiennes	418
8.7.3	Fonction de survie	419
8.7.4	Fonction de régression	419
8.7.5	Transformation intégrale bivariée	420
8.7.6		es422
8.7.7	Etude d'une fonction de deux risques corrélés	423
Lois d	liscrètes multivariées	429
8.8.1	Modèle à deux classes de risques corrélées	429
8.8.2	Loi de Bernoulli multivariée	430
8.8.3	Modèle de Poisson à choc commun: loi de Pois-	
	son bivariée	431
8.8.4	Modèle de Bernoulli à choc commun: le modèle	
	de Marceau	432
Exerci		433
	Comp. 8.4.1 8.4.2 8.4.3 8.4.4 8.4.5 8.4.6 8.4.7 8.4.8 Notice 8.5.1 8.5.2 8.5.3 8.5.4 Introce 8.6.1 8.6.2 8.6.3 8.6.4 8.6.5 Copul. 8.7.1 8.7.2 8.7.3 8.7.4 8.7.5 8.7.6 8.7.7 Lois 6 8.8.1 8.8.2 8.8.3 8.8.4	Spearman Comparaison de la dépendance 8.4.1 Ordre de dépendance 8.4.2 Comparaison supermodulaire 8.4.3 Stabilité fonctionnelle des comparaisons supermodulaires 8.4.4 Comparaison supermodulaire et espace de Fréch 8.4.5 Comparaison supermodulaire et fonctions de répartition/de queue jointes 8.4.6 Structures extrêmes de dépendance au sens supermodulaire 8.4.7 Comparaison supermodulaire et coefficients de corrélation 8.4.8 Ordre \(\times_{TVaR,=}\) et comparaison supermodulaire 8.5.1 Concept 8.5.2 Dépendance positive 8.5.3 Association 8.5.4 Croissance conditionnelle Introduction à la théorie des copules 8.6.1 Principe 8.6.2 Définition 8.6.3 Théorème de Sklar 8.6.4 Propriétés des copules 8.6.5 Mesures de dépendance et copules 8.7.1 Définition 8.7.2 Modèles de "frailty" et copules archimédiennes 8.7.3 Fonction de survie 8.7.4 Fonction de régression 8.7.5 Transformation intégrale bivariée 8.7.6 Relations d'ordre pour les copules archimédiennes 8.7.7 Etude d'une fonction de deux risques corrélés 8.8.1 Modèle à deux classes de risques corrélées 8.8.2 Loi de Bernoulli multivariée 8.8.3 Modèle de Poisson à choc commun: le modèle de Marceau

463

Table des matières

464	Table des matières
8.10 Notes bibliographiques	441